

DOSSIER

L'agriculture de demain

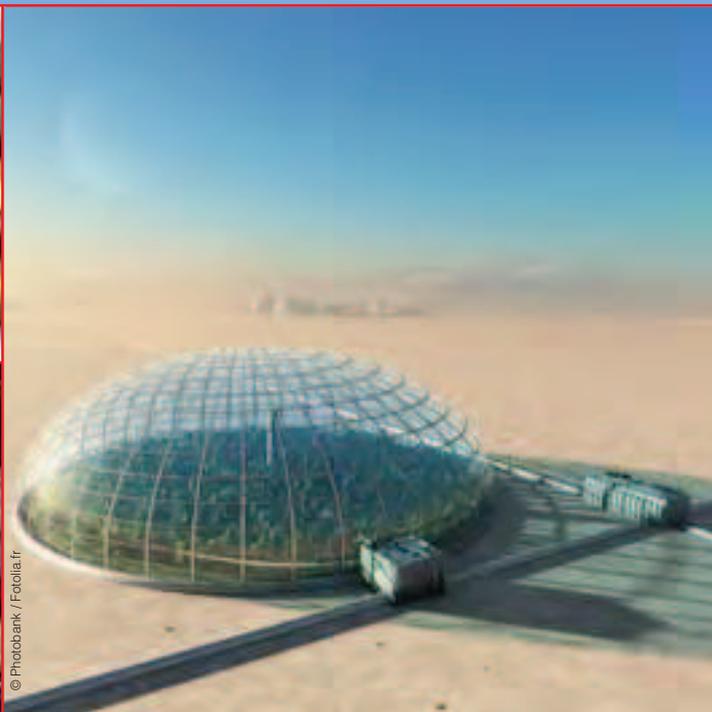
Quelles alternatives au productivisme ?



© DR



© DR



© Photobank / Faolia.fr



© J. Jaulin



© Thierry Petraut



© Clément Martin

Dossier coordonné par Jean-François Claudon, réalisé par Marylène Cahouet, Monique Daune, Didier Herbert (SNUITAM-FSU), Élisabeth Labaye, Jean-Louis Le Boîteux (SNETAP-FSU), Thierry Petraut, Daniel Rallet, François Sauterey, Olivier Sillam, Valérie Sipahimalani, Aurélia Sarrazin

L'agriculture est au cœur des problématiques environnementales et sociales. Ce dossier se propose de faire un état des lieux de l'agriculture française aujourd'hui, entre enjeux alimentaires et respect de l'écosystème.

Les progrès de l'agriculture depuis cinquante ans ont conduit à d'importantes transformations. En France, les rendements à l'hectare ont été multipliés par sept en moyenne pour le maïs et par quatre pour le blé. La productivité du travail, surtout, a été démultipliée, le nombre d'actifs agricoles passant de cinq millions en 1950 à moins d'un million dans les années 2000. Non contente de nourrir la population française, l'agriculture représente une part importante dans les exportations nationales. Mais à quel prix !

Aujourd'hui, cette évolution atteint ses limites avec le plafonnement des rendements, l'épuisement des ressources, la dégradation des milieux et les impératifs du changement climatique. L'agriculture est donc de fait au cœur des problématiques environnementales et sociales de ce siècle. Le modèle industriel productiviste et hyper-consommateur est ainsi souvent pointé du doigt comme responsable de la dégradation de la biodiversité ou des sols agricoles, ainsi que des pollutions en tout genre.

Du coup, de plus en plus d'observateurs et d'acteurs considèrent qu'il est parfaitement possible de nourrir les 66 millions de Français avec une agriculture raisonnée plus respectueuse de l'environnement. Cette agriculture durable est promue par de multiples associations qui tentent de mettre en place des circuits courts, de développer une production agricole économiquement viable, socialement équitable, et qui ne nuit ni à l'environnement ni à la santé. Cette vision se heurte parfois aux intérêts d'une agriculture version « PAC » qui prédomine dans la conception du développement durable. Elle débouche ainsi sur des conflits aux dimensions plus complexes dont les plus médiatisés sont ceux de Notre-Dame-des-Landes ou dernièrement de Sivens. En ce sens, l'école a donc un rôle à jouer pour expliquer la pertinence d'un modèle qui répond aux besoins alimentaires tout en protégeant les ressources. ■



Le système productiviste en question

Produire toujours plus ?

Pour relever le défi de la sécurité alimentaire d'une population mondiale en forte hausse, l'agriculture s'est orientée après la Seconde Guerre mondiale vers un modèle productiviste qui vise à accroître et optimiser les productions agricoles, mais qui est de plus en plus décrié aujourd'hui.

L'agriculture productiviste a été encouragée en Europe par la Politique agricole commune (PAC), fondée en 1961-1962 sur une politique de prix plancher pour abriter l'agriculture des fluctuations du marché mondial. L'intensification de l'agriculture s'est faite par la mécanisation, l'usage croissant d'engrais, de produits phyto et zoosanitaires, l'irrigation intensive mais aussi par les cultures et élevages hors-sol. Avec des conséquences dramatiques sur l'économie, la nature et la santé publique que nul n'ignore aujourd'hui.

De mal en pis

L'intensification de l'agriculture s'est traduite dans les années 1980 par la disparition des petites exploitations et le développement de grandes exploitations qui adoptent les critères de l'industrie capitaliste. Avec la fin des quotas en avril 2015, les éleveurs de vaches laitières seront davantage soumis à la volatilité des cours du lait, ce qui risque de favoriser l'ouverture de fermes-usines comme celle, très controversée, des Mille vaches dans la Somme.

Mais le gigantisme touche aussi d'autres élevages : batteries de poules pondeuses comme le poulailler gigantesque de 250 000 volailles qui devrait prochainement ouvrir ses portes à Doullens (hangars de trois étages éclairés à la lumière artificielle), maternité porcine Ker Anna de Trébrivan parfois nommée « l'usine des 1 000 truies » en référence aux Mille vaches de la Somme...

La concentration de l'élevage a donc suivi celle des terres agricoles, déjà bien avancée.



© Clément Martin

Ces concentrations sont le fruit de logiques purement financières. Elles ont été favorisées par la PAC, avec un montant des subventions européennes lié à la taille des exploitations.

La concentration des activités agricoles est le fruit de logiques purement financières

L'agriculture industrielle qui se développe à marche forcée entraîne également une pollution des eaux (souterraines, fluviales et marines) et des sols.

Danger sur l'écosystème

Les traitements chimiques ont aussi des effets dévastateurs sur les insectes pollinisateurs ou les micro-organismes régénérant les sols agricoles. Et un impact sur la santé (on connaît notamment le lien entre des pesticides et certains cancers) des agriculteurs et ouvriers agricoles, mais aussi des consommateurs. ■

Quand la spéculation envahit les marchés agricoles

Le souci de l'agriculteur de vendre sa production à l'avance à un prix déterminé existe depuis longtemps. En revanche, quand un acteur financier achète le même contrat à terme, il fait un pari sur le futur : le produit agricole devient alors un actif financier, objet de spéculation. Les marchés de produits dérivés se sont développés dans l'agriculture à partir des années

90 du fait de la libéralisation des marchés agricoles et des fluctuations de prix qu'elle entraîne. L'abandon progressif des politiques de régulation des marchés (par exemple la PAC) a contribué à la volatilité des cours. De nombreux acteurs financiers se sont mis à spéculer sur ces marchés de la même façon que sur le pétrole.

Des bulles spéculatives se forment comme en 2001, année au cours de laquelle 4 400 millions de tonnes de blé ont été échangées à la Bourse de Chicago alors que la production mondiale est seulement de 670 millions de tonnes ! En 2008, le prix du blé a doublé et 140 millions de personnes supplémentaires ont souffert de malnutrition.

Une PAC à repenser

Face aux tenants du productivisme, comme la FNSEA, qui affirment qu'il n'y a pas d'alternatives au productivisme, de plus en plus de voix s'élèvent pour défendre une agriculture plus respectueuse de l'environnement et des êtres humains. Les solutions passent notamment par des productions agricoles plus diversifiées, une agriculture raisonnée voire biologique, « intensive en main-d'œuvre et en connaissance, mais sobre en énergie », des chaînes d'approvisionnement plus courtes... mais aussi de nouvelles habitudes alimentaires

(manger moins de viande et plus de protéines végétales, par exemple). C'est dans ce sens que doit être orientée la PAC. Les subventions européennes doivent aller principalement aux petits producteurs pour encourager les circuits courts production-consommation. Elles doivent être complétées d'une régulation des prix. ■

Les subventions européennes doivent aller aux petits producteurs



© DR

Chiffres 500 000 / 1 million

En 2011, le nombre d'exploitations s'élevait à 499 000 (2 millions en 1963). Entre ces deux dates, le nombre d'agriculteurs est passé de près de 4 millions à moins de 1 million.

Qui sont les « assistés » ? - 58 % d'éleveurs

En 2011, 44 % des subventions européennes ont été versées aux 13 % des exploitations françaises les plus grandes.

Le nombre d'éleveurs de vaches laitières est passé en France de 162 000 en 1993 à 67 000 en 2013 (- 58 %) alors que la production de lait progressait de 5 % dans le même temps.

L'empire de l'agrobusiness

Parallèlement aux concentrations des terres et de l'élevage, les empires hexagonaux de l'agrobusiness se sont étendus, que ce soit en amont avec les intrants (engrais, pesticides, semences, machines) ou en aval avec les industries de transformation et la commercialisation des produits agricoles.

Cultures et dépendance

À titre d'exemple, le groupe coopératif InVivo peu connu du grand public règne sur une grande partie de la filière agricole française. Avec le stockage et le *trading* de céréales, la fabrication de médicaments et de nourriture pour les animaux, la vente de pesticides, ce groupe a construit un solide empire international qui n'a plus rien à voir avec les valeurs coopératives de ses débuts. C'est à partir de ses bureaux à Paris que se décide au quotidien le sort d'une partie des céréales françaises.

Sofiprotéol, rebaptisé *Avril* depuis le 1^{er} janvier 2015, est un *holding* qui pèse près de 7 milliards d'euros de chiffre d'affaires

dans l'alimentation humaine (huiles, œufs, porc et volaille) et animale, et dont le président n'est autre que Xavier Beulin, le président de la FNSEA, le syndicat professionnel majoritaire dans la profession agricole.

L'industrie agroalimentaire (IAA) qui regroupe les activités de transformation des matières premières issues de l'agriculture, de l'élevage ou de la pêche, en produits alimentaires destinés essentiellement à la consommation humaine, constitue le premier secteur industriel français, aussi bien en termes de chiffre d'affaires que d'emplois (environ 19 % de l'industrie manufacturière).

Pression sur les producteurs

La course aux profits dans la grande distribution pèse aussi inexorablement sur les petits producteurs agricoles, étranglés financièrement par les prix de vente que leur imposent les grandes enseignes de la distribution, sans que cette pression à la baisse ne soit répercutée sur les prix de vente aux consommateurs. L'actualité est donc régulièrement marquée par des manifestations spectaculaires



© Photobank / Fotolia.fr

Une emprise accrue sur la production agricole

de petits producteurs pour dénoncer une politique qui tire les prix vers le bas au mépris de l'appareil de production. ■

Sécurité alimentaire et scandales alimentaires

Le contrôle de la filière alimentaire relève du ministère de l'agriculture et plus précisément de la DGAL (Direction générale de l'alimentation). Des agents de l'État en poste dans les abattoirs contrôlent chaque carcasse de bovin, porc ou mouton afin d'écartier de la chaîne alimentaire des animaux porteurs de pathologies. D'autres agents inspectent les usines de plats cuisinés ainsi que les cantines, les cuisines d'hôpitaux, les hypermarchés, les restaurants, etc. Pourtant des scandales alimentaires conséquents ont fait

la une des médias ces dernières années : la vache folle, les steaks hachés à *escherichia coli*, les lasagnes à la viande de cheval, etc.

Comment en est-on arrivé là ?

La transcription de la directive 93-43 est venue changer fondamentalement l'architecture des contrôles. Cette directive institutionnalise l'auto-contrôle dans toute la chaîne alimentaire. Désormais, l'industriel fabricant des plats cuisinés est responsable de toute sa chaîne de fabrication, les agents de l'État

n'ont pas à le contrôler, mais à le superviser. L'affaire des lasagnes à la viande de cheval est symptomatique de cette évolution réglementaire et de la course aux profits à tout prix... Ajoutez à cela la RGPP qui a déstabilisé les agents et les services avec mille suppressions d'emploi en cinq ans et vous détiendrez la recette à produire des scandales alimentaires. Le SNUITAM-FSU ne cesse de dénoncer cette situation et exige l'abandon de la politique de l'auto-contrôle et le recrutement d'agents pour réaliser des contrôles. ■

Une crise des revenus

Selon les comptes prévisionnels de l'agriculture de l'Insee, le revenu agricole en France aurait augmenté de 1 % (hors inflation) en 2014, après une chute de 22 % en 2013. Ces chiffres cachent de grandes disparités selon les filières (seuls le lait et le vin bénéficiant à la fois d'une hausse des volumes et des prix). Les variations sont de très grande ampleur d'une année sur l'autre, ce qui confirme que l'agriculture est fortement exposée à la volatilité des prix, sans réelle perspective de régulation des marchés.



© Clément Martin

La Confédération paysanne n'a eu de cesse d'alerter depuis quelques années sur les disparités dans la répartition des aides et l'écart grandissant des revenus entre paysans, avec un rapport de 1 à 5 en 2012 entre les élevages de petits ruminants (16 500 euros par actif en moyenne) et les fermes en grandes cultures (85 300 euros). ■

Si elle n'est pas régulée, l'agriculture est fortement exposée à la volatilité des prix

Les IAA ne sont pas à la diète

En 2013, les 11 852 entreprises du secteur agroalimentaire français ont employé 492 727 personnes réparties sur tout le territoire national, réalisé un chiffre d'affaires de 160,5 Md d'euros et généré un excédent commercial de 8,5 milliards d'euros.

50 % de la SAU

La moitié de la surface agricole utile est aujourd'hui exploitée par 10 % d'exploitants.

ZAD

Détournement de l'abréviation administrative Zone d'Aménagement Différé, ce terme neuf désigne une Zone À Défendre, il s'agit d'une nouvelle forme de lutte visant à défendre une zone naturelle.



Une autre agriculture est possible

Quand production rime avec passion

Face à la dérive productiviste, une autre agriculture est possible. Une agriculture raisonnée. Protection des écosystèmes, maîtrise des risques sanitaires, de la sécurité au travail et du bien-être animal, cette agriculture conjugue les équilibres et rapproche le producteur du consommateur. Notamment en privilégiant les circuits courts.



© Coco / Fotolia.fr

L'AMAP est plus qu'un « panier », elle contribue à créer une économie de proximité, solidaire et équitable

Concrètement, producteurs et consommateurs établissent un contrat – en général pour deux saisons de production : printemps/été et automne/hiver –, en définissant la quantité et la diversité des produits à livrer sous forme de paniers ou colis payés à l'avance. Le contrat établit un prix « juste et rémunérateur » qui prend en compte la viabilité économique de la ferme et les conditions sociales de celles et ceux qui y travaillent.

La rencontre entre agriculteurs confrontés à la difficulté de vivre de leur travail et consommateurs désireux de produits locaux a suscité de multiples initiatives. Parmi les plus développées et les plus connues, les AMAP. L'Association pour le maintien de l'agriculture paysanne est née en 2001 à Aubagne, sur un modèle existant au Japon ou aux États-Unis. La Charte des AMAP rappelle les raisons qui ont conduit à leur création : insécurité et gaspillage alimentaires, impératifs écologiques, déperdition des agricultures paysannes au profit d'agricultures productivistes, forte pression foncière sur les terres agricoles, hégémonie de la grande distribution et inégalité alimentaire ici et ailleurs : autant d'enjeux qui ont mobilisé des citoyen(ne)s pour construire et expérimenter un autre modèle agricole, économique et alimentaire, inspiré

de la charte de l'agriculture paysanne et des mouvements de l'agriculture biologique.

Rejet du modèle productiviste

En lien avec des organisations (Confédération paysanne), soutenues par les combats des consommateurs contre la malbouffe ou des mouvements d'éducation populaire comme ATTAC, les AMAP veulent maintenir et développer une agriculture paysanne locale contre un modèle productiviste dominant sur le marché, en instaurant des échanges relocalisés et solidaires entre consommateurs et producteurs agricoles. Cela suppose aussi une éducation à l'alimentation, pour protéger la santé et l'environnement. L'AMAP est plus qu'un « panier », elle s'inscrit dans une dynamique de territoire et contribue à créer une économie de proximité, solidaire et équitable.

Recréer du lien social

Les consommateurs bénéficient de produits sains dont ils connaissent l'origine. Au-delà des produits, on recrée par ce biais du lien social entre des catégories qui s'ignoraient et on respecte le travail fourni, on maintient l'activité agricole sur les territoires. D'autres initiatives proposent de répondre aux attentes des consommateurs en quête de produits frais sur circuits courts, soit des ventes directes sans intermédiaire, soit de la vente indirecte avec un seul intermédiaire, dans des réseaux de proximité, avec des chartes qualité ou des labels comme « bienvenue à la ferme » par exemple, qui garantit à la fois l'origine des produits, les techniques de production et d'élaboration, mais aussi le contact direct entre producteur et consommateur, la visite des installations... ■

Avec Les Robins des Bio

Cette Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) créée en Normandie conjugue à raison « bio, local, équitable, solidaire, écologique et expérimental », les six valeurs autour desquelles s'articulent les projets de cette coopérative.

D'abord commerce de produits bio les plus locaux possible, la SCIC aide au maintien de l'agriculture paysanne et au développement des circuits courts, en proposant aux consommateurs une offre de produits de qualité à un prix juste et abordable pour tous. Une quinzaine de producteurs locaux fournissent l'épicerie en œufs, poulets, bœuf, fromages, produits laitiers, agneaux, produits cidricoles, porc, fruits et légumes de saison, pains, viennoiseries, gâteaux, fruits, miel, bière... mais pas de poisson d'espèce menacée, pas de produit surgelé, pas de produits agricoles issus de serres éclairées ou chauffées aux combustibles fossiles ou à l'électricité... Avec Le Petit Minotier, elle fournit un pain bio et sans gluten. Originalité des Robins des Bio, la SCIC développe également un espace d'échanges

autour de la problématique du bio : sensibilisation au développement durable, santé, aide et orientation des publics vers des pratiques vertueuses respectueuses de l'environnement. Elle est également un lieu culturel où se produisent des artistes locaux et régionaux dans un souci de lien intergénérationnel.

L'association, qui compte une trentaine de bénévoles et deux salariés, est notamment soutenue par la ville d'Elbeuf et la Région Haute-Normandie, ainsi que par les mairies de Thuit-Signol et Thuit-Anger, le Crédit Coopératif et Haute-Normandie Active.

Pour la présidente des Robins des Bio, Valérie Auvray, conseillère régionale (et membre du SNUEP-FSU) : « sur un territoire où une part importante de la population dépend des prestations sociales pour vivre, nous avons souhaité relever le défi d'ouvrir une épicerie de bons produits bio, locaux... Préserver les emplois agricoles non délocalisables et créer d'autres emplois localement, c'est notre pari ! ».

Projets d'aménagement Pour une concertation citoyenne

Régulièrement des mobilisations contre de grands travaux font irruption dans les médias. Partisans et opposants s'affrontent. Le processus est souvent le même : avis défavorable et les travaux qui, dans l'attente d'autorisation, commencent tout de même. Pour le projet du Center Parc de Roybon, le Conseil national de protection de la nature a rendu un avis défavorable en 2010, puis en 2014 ; les premiers coups de pelleuse viennent pourtant d'avoir lieu alors qu'il s'agit d'une zone humide. Après le mouvement de contestation, le dossier est actuellement au point mort.

Le drame de Sivens

Sivens illustre de façon tragique les conflits d'aménagement dans un contexte de réchauffement climatique où se croisent la politique de gestion de l'eau et celle du développement agricole. Le barrage reçoit l'autorisation de construction du conseil général mais son utilité est contestée jusque dans les bureaux du ministère de l'Environnement. Si le rapport d'experts, dévoilé après la mort de Rémi Fraisse, conclut à la nécessité d'un barrage, il réfute l'ampleur du projet. « *Retenir l'eau à des fins agricoles ne permet pas une recharge optimale des nappes qui alimentent les cours d'eau* », souligne Chantal Gascuel, directrice de recherche à l'INRA. « *La disparition de la zone humide, véritable éponge qui retient l'eau et la relâche par temps sec, priverait la vallée de cette régulation naturelle.* » Or la production de maïs destiné à l'alimentation animale ou aux semences a besoin d'eau, d'où le barrage indispensable pour l'irrigation. Bataille d'experts, mais aussi remise en cause par les citoyens isolés ou en collectifs, les associations, des décisions

des élites en général. Remise en cause pour d'autres systèmes de production parce que des règles collectives doivent exister pour éviter l'épuisement des ressources par des exploitations prédatrices. Le dossier est gelé dans l'attente de solutions alternatives. Mais les cas se multiplient.

Par ailleurs, comment penser un seul instant cautionner l'agriculture industrielle de la ferme des « Mille vaches », véritable usine qui a bafoué les permis de construire, qui tue le métier de paysan, entraîne la pollution des eaux, des sols et aura un aspect dévastateur sur la santé ? Certes le gouvernement favorise l'agroécologie mais il simplifie les démarches pour agrandir les élevages. Et ce sont les militants de la Confédération paysanne qui sont traqués en justice.

Créer une expertise environnementale

Ces exemples posent toute la question de la démocratie et de la prise de décision : comment se construisent les politiques d'aménagement du territoire ? Ne confondons pas les quelques « professionnels de la contestation » avec le combat légitime pour organiser une véritable concertation, une réponse locale, en amont de toute décision. En donnant la parole « *aux associations, aux riveains, aux usagers et le droit de saisir une haute autorité environnementale* », explique Alain Pagano, professeur d'écologie à l'uni-



© J. Jauffin

Éviter l'épuisement des ressources par des exploitations prédatrices

versité d'Angers, qui milite aussi pour un service public de l'expertise environnementale. Il ne s'agit pas d'être systématiquement contre tout projet mais de savoir si ce dernier améliore ou non le sort de l'humanité, sachant que « *l'humain est une composante de l'écosystème* ». ■

Défendre les zones humides

Les zones humides, en ce qu'elles abritent de nombreuses espèces tant végétales qu'animales, participent de la conservation d'une biodiversité d'une grande richesse. Ces zones ont aussi un rôle fondamental dans l'épuration et dans la régulation des cours d'eau.

En mettant en vigueur le 1^{er} octobre 1986 la convention de Ramsar, la France s'est engagée à la conservation et la gestion rationnelle de ces zones.

Mais la nature a horreur du vide... surtout la nature spéculatrice ! Ainsi ces zones, parfois « inutilisées », attirent les investisseurs et sont l'objet de la convoitise des bâtisseurs et autres bétonneurs. Notre-Dame-des-Landes et Sivens en sont deux exemples ! Ainsi ce sont plus de 2 000 hectares de terres agricoles bocagères représentant 98 % de zones humides qui seront détruites si le projet de Notre-Dame-des-Landes aboutit. Le barrage de Sivens détruirait, lui, près de 20 ha de la zone humide du Testet.

En... quête d'utilité publique

Une enquête d'utilité publique est une procédure codifiée préalable à toute grande réalisation ou aménagement du territoire. Pour plus de démocratie dans leur réalisation. Alors pourquoi sont-elles aujourd'hui pointées du doigt justement pour leur manque de démocratie ? En fait, souvent les experts consultés n'ont qu'un avis facultatif (comme ce fut le cas pour le barrage du Testet où l'avis était défavorable) et les enquêtes en tiennent de moins en moins compte. Finalement, ce qui devait être garant d'équité et de démocratie est devenu au fil des décennies un instrument entre les mains des industriels et de

certains élus qui tiennent de moins en moins compte des avis contradictoires à leurs projets. Seules comptent les « retombées économiques » supposées (et pas toujours vérifiées). Les questions liées à l'environnement et à la qualité de vie n'entrent finalement que peu en considération sauf quand la loi est contraignante ce qui n'est pas toujours le cas. Il faut aujourd'hui poser la question d'une nécessaire réforme de la procédure et du poids donnés à ces enquêtes publiques, pour plus de démocratie, plus de transparence et une vraie séparation des rôles pour éviter les conflits d'intérêts. ■



Entretien



© DR

« Seul un changement de cap des politiques publiques peut permettre de changer l'agriculture »

Laurent Pinatel est le porte-parole de la *Confédération Paysanne* depuis mai 2013. Il est par ailleurs éleveur de bovins dans la Loire. Il produit du lait et de la viande, et commercialise ses produits notamment via le réseau des Amap. En tant que responsable de la *Confédération Paysanne*, Laurent Pinatel intervient en première ligne dans la lutte contre la « ferme des Mille vaches », érigée au rang de symbole pour les contempteurs de l'agriculture ultra-intensive. Analyses donc, mais aussi témoignage.

L'US Mag : *Les paysans ont payé un lourd tribut à la modernisation agricole depuis le début des années 1960 et leur image est devenue floue dans une société urbaine de moins en moins en prise avec l'agriculture. Qui sont les paysans dans la France de 2015 ? Quelles sont les conditions de vie de la majorité d'entre eux ?*

Depuis les années 60, effectivement, le monde paysan a grandement évolué. Le nombre de paysans a drastiquement diminué, passant de 2,5 millions en 1970 à 600 000 en 2011.

Aujourd'hui, l'agriculture est de plus en plus à deux vitesses. Certains paysans vivent bien, et de l'autre côté, nombreux sont ceux qui survivent avec des revenus extrêmement faibles, sur des temps de travail très importants (3 000 h/an pour les éleveurs en moyenne).

Certaines régions se désertifient alors que d'autres concentrent la production agricole. Les paysans sont des habitants des territoires. Leur disparition, en lien avec la concentration des populations en ville, conduit à des fermetures d'écoles, de services publics, de commerces, etc. C'est la totalité de la vie rurale qui est mise à mal par le modèle agricole dominant. En parallèle, dans les zones où l'agriculture s'intensifie, les conséquences sont néfastes en termes de pollution, comme les algues vertes en Bretagne.

L'US : *C'est devenu un lieu commun dans notre société que de dénoncer les méfaits de l'agriculture productiviste (pollution, malbouffe, fin des terroirs...). Cependant bien peu de gens s'interrogent sur les raisons profondes de cette « grande transformation ». Quelle est l'analyse de la Confédération Paysanne sur ce point ?*

Peu à peu, la sociologie des structures familiales fait que les paysans et les citoyens se sont éloignés les uns des autres. De fait, la consommation de masse, mais aussi l'altération du pouvoir d'achat, ont fait que les gens ont perdu le lien entre la production et la consommation.

Les politiques agricoles ont contribué à creuser ce fossé en favorisant la concentration des productions, notamment via la Politique agricole commune (PAC). Les industriels de l'agroalimentaire ont joué, et jouent encore, un rôle très important en la matière. C'est pour défendre leurs bénéfices qu'il est aujourd'hui plus facile de vendre des lasagnes surgelées à la viande de cheval que des yaourts fabriqués sur la ferme. Les contraintes dites sanitaires n'ont pas pu empêcher les divers scandales, mais pèsent lourdement sur les paysans, tant elles sont déconnectées de la réalité de leur travail.

Consommer est un acte citoyen, trop de gens l'ont perdu de vue. Pourtant, pour inverser la tendance, il faut recréer ce lien. Et la première étape, c'est de se poser la question en faisant ses courses.

L'US : *On connaît la Confédération Paysanne comme étant à la pointe des mobilisations pour une agriculture paysanne. Quelle est sa place dans les mouvements de protestation citoyens contre la ferme des Mille vaches ? Pouvez-vous nous parler de votre implication personnelle dans ce combat ?*

La *Confédération paysanne* est fortement impliquée depuis deux ans dans le combat contre la ferme usine des Mille vaches, symbole de l'industrialisation de l'agriculture.

Nous avons organisé trois grosses actions, principalement de démonstration, sur le site même de cette usine à Drucat. Ces actions, en appui à celles de l'association de riverains NOVISSEN⁽¹⁾, ont permis de médiatiser le dossier et de faire reculer ce projet. Mais bien au-delà, les questions de la dérive de l'agriculture vers une industrialisation croissante ont été posées sur la table et dans le débat public.

En tant que porte-parole, ce dossier me tient à cœur. Je vois au quotidien des paysans galérer, des exploitations disparaître et là, dans la Somme, on crée de toutes pièces cette usine ! Cette tendance à construire de véritables usines à fabrication d'alimentation accélère encore davantage ce déclin du monde paysan auquel nous nous opposons.

Le gouvernement et la justice ont choisi de traduire neuf militants de la *Confédération Paysanne*, dont moi, devant un tribunal pour destruction en réunion. En tant que porte-parole, j'ai été condamné pour « incitation à la dégradation en réunion », une qualification qui dénote une méconnaissance totale du fonctionnement collectif de la Conf. Nous attendons désormais de connaître la date de notre procès en appel.

L'US : *Quelles sont les solutions préconisées par la Confédération Paysanne pour promouvoir, au niveau national et européen,*

une agriculture soutenable garantissant aux paysans des revenus satisfaisants et aux consommateurs des produits de qualité ?

Il nous semble que l'argent alloué à la politique agricole commune doit permettre une réorientation de l'agriculture, c'est-à-dire une véritable transition agricole. Nous revendiquons que seule l'agriculture paysanne peut permettre de maintenir une paysannerie nombreuse en remplissant les fonctions essentielles de notre métier : préserver, employer, produire.

Seul un changement de cap des politiques publiques peut permettre de changer l'agriculture. Simplement, il va falloir du courage politique à ceux qui nous gouvernent. Et depuis 2012..., on attend toujours ! ■

(1) Association fondée fin 2011 par les habitants de Drucat pour lutter contre la ferme-usine et dont l'acronyme signifie « NOs Villages Se Soucient de l'ENvironnement ».



Enseignement agricole

Un siècle d'existence *et toujours vert*

Les lycées d'enseignement général, technologique et professionnel agricole forment les agriculteurs et les techniciens agricoles de demain. Plus que jamais cet enseignement veut prendre toute sa place dans la transition écologique et prendre en charge ce changement de modèle. Faut-il encore qu'on leur donne les moyens de cette ambition.

Fort de ses bientôt 170 ans – il est né en 1848 – l'enseignement agricole a tracé son sillon et connu les mutations qui ont accompagné (pas toujours en bien) les transformations de l'agriculture française.

Créé au XIX^e siècle pour répondre à la nécessité de mettre en œuvre un système complet d'enseignement à trois degrés (fermes-écoles, écoles régionales et institut national agronomique) et surtout former des agriculteurs, il se réformera dans les années 60 pour dépasser le cadre d'une simple formation agricole. Pour autant, l'emprise de « la profession » n'a cessé de s'accroître. Cette dépendance vis-à-vis de la profession explique notamment la reproduction des modèles capitalistes et productivistes qui ont prévalu pendant les « Trente glorieuses ».

Enseignement diversifié mais concurrencé

Aujourd'hui, il constitue un système éducatif original placé sous la tutelle du ministère chargé de l'agriculture. Initialement destiné à la formation d'un public d'origine agricole et essentiellement rural, il s'est considérablement développé pour accueillir un public à plus de 80 % d'origine urbaine.

L'enseignement agricole a depuis largement diversifié ses formations vers les métiers de l'agroalimentaire, de l'aménagement du territoire, du service aux entreprises et aux personnes, tout en intégrant les préoccupations environnementales. Il représente aujourd'hui l'équivalent d'une petite académie. Une particularité qui rend les relations plus directes avec l'autorité de tutelle, ce qui pourrait apparaître au premier abord sympathique, mais n'est pas sans poser des problèmes au quotidien.



© Thierry Peirault

Pour que « l'enseigner à produire autrement » ait une chance de fonctionner, il faut redonner sa place et sa force à l'enseignement agricole public.

Pour autant, il n'en partage pas moins les mêmes problèmes que sa grande sœur de l'Éducation nationale. Car l'ensemble de ces mutations, certes positives puisqu'elles ont permis d'instaurer des diplômes valorisants, cachent bien souvent des réalités difficiles, celles d'une politique de démantèlement de l'Enseignement Agricole Public par une diminution des moyens dans tous les budgets votés avant 2012.

Depuis le début des années 2000, les suppressions de postes, les fermetures de classes

et d'établissements, la dégradation des conditions d'accueil et d'enseignement se sont traduites concrètement par une diminution de l'offre des formations scolaires dans le public au profit d'un enseignement privé qui scolarise près des deux tiers des élèves de l'enseignement agricole.

Pas un problème mais une solution

Les établissements subissent ainsi de plein fouet la concurrence du privé. Notamment des Maisons familiales et rurales, ce qui explique principalement la baisse des effectifs constatée ces dernières années. Ces structures, sous couvert d'un enseignement par alternance, pratiquent une concurrence déloyale car elles n'ont pas les mêmes contraintes et peuvent recruter dès la Quatrième. En Rhône-Alpes le nombre d'élèves scolarisés en Quatrième-Troisième dépasse les 4 000 alors qu'il atteint péniblement 400 dans le public agricole. Il est donc nécessaire de redonner un nouvel élan à cet enseignement qui a toute sa place dans le système éducatif français.

D'autant plus que l'agriculture traverse actuellement une grave crise. Elle ne pourra pas faire l'impasse d'une véritable transition écologique. Ce changement de modèle doit alors être pris en charge par l'enseignement agricole. Pour le SNETAP-FSU, syndicat majoritaire, « il faut donc redonner toute sa place et ses moyens à l'enseignement agricole public ». C'est la condition *sine qua non* pour que « l'Enseigner à produire autrement » ait une réelle chance de fonctionner sachant « que notre système est le seul garant d'une réelle indépendance vis-à-vis de la profession et le seul en mesure d'appliquer les politiques publiques ». ■

L'agriculture dans les programmes du second degré

Dans les programmes du second degré, l'agriculture est évoquée en particulier dans les cours d'histoire-géographie et en SVT.

Au collège, l'agriculture est surtout évoquée en Cinquième quand on étudie en géographie la question des ressources alimentaires sous l'angle du développement durable (10 % du programme de géographie). Ce sujet est abondamment repris en Seconde dans la même discipline. En histoire, l'agriculture est évoquée dans le premier chapitre sur l'évolution de la population mondiale depuis les origines, avec les systèmes agraires traditionnels, leur limite et la fameuse « révolution agricole » du XVIII^e siècle.

En Première, l'agriculture occupe une place plus limitée et la question est de nouveau abordée à plusieurs reprises en Terminale (étude sur le Brésil, l'Afrique, et encore sur les défis de la croissance en Asie). Les questions d'actualité ne sont pas éludées, loin s'en faut, puisque ce sont elles qui donnent du sel au sujet : débat sur les OGM, sur l'agriculture productiviste, sur l'agriculture bio.

En Sciences de la vie et de la Terre, l'agriculture est évoquée en Sixième, en Troisième et en Seconde, ainsi qu'en séries générales, avec une entrée développement durable. Au lycée en particulier, le questionnaire part de la croissance continue d'une population mondiale qu'il s'agit de nourrir dans la durée et dans le respect de la biodiversité.

Les élèves travaillent sur les sols, leur fonctionnement, leur fragilité. Ils abordent les conditions de développement des végétaux, la question des engrais et de la pollution. Sont aussi abordées des « pratiques au service de l'alimentation humaine », permettant de traiter quelques procédés d'amélioration des productions animales et végétales (pratiques culturales, sélection et manipulations génétiques). La principale difficulté de cet enseignement réside dans son lien avec l'actualité, les différents types d'agriculture tout comme les OGM n'étant pas des savoirs scolaires « stabilisés ».